

Un, deux, trois ... soleil

La rentrée scolaire 2017 s'est faite sous le signe de la disparité éducative entre communes.

Un décret du 27 juin permet au directeur académique de l'éducation nationale, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire. Ainsi depuis septembre, en fonction du choix des communes, les enfants vont à l'école 4 jours ou 4 jours et demi avec au choix le mercredi matin ou le samedi matin. Le gouvernement laisse aussi aux communes la liberté de continuer ou non les TAP (Temps d'Activité Périscolaire), qui par ailleurs ne recevront plus de subventions de l'État. L'objectif des TAP est de proposer aux enfants des activités culturelles, sportives, artistiques vers lesquelles naturellement ils n'auraient pas été ou n'auraient pas pu aller. Ces activités qui pouvaient être réalisées par des intervenants extérieurs ont un coût. Leur maintien, leur renforcement ou leur suppression traduit donc un véritable choix politique.

Sur les TAP il n'y aura pas de consultation avec les citoyens. A partir de janvier prochain cela ne sera plus « l'affaire » de la municipalité. La gestion du périscolaire, des TAP et de l'accueil de loisirs du mercredi et des vacances sera déléguée à une unique structure privée, en délégation de service public. (Aujourd'hui la municipalité gère le périscolaire, et la MJC s'occupe de l'accueil de loisir.)

La municipalité explique ce choix d'un unique prestataire par sa volonté d'avoir une continuité éducative entre le périscolaire et l'accueil de loisirs. On prend note ! Elle aurait aussi pu faire le choix de travailler le lien entre le scolaire et le périscolaire. Cela fait partie de la continuité éducative, non ?

Dans le budget, le coût sera transféré des dépenses de « masse salariale » vers les dépenses de « prestation de service ». Beau coup de « com » pour afficher la maîtrise de sa masse salariale.

Pour ce qui est de l'organisation de la semaine d'école, la municipalité annonce vouloir consulter. Sur quelle base ? Intérêt (financier) de la commune ? Intérêt des parents ? Intérêt du corps enseignant ? Ou intérêt des enfants ?

Tous ces changements vont toucher plusieurs centaines de familles dans leur organisation et les apprentissages de leurs enfants. Nous espérons que les supports et le temps consacré à la consultation permettront à chaque personne concernée de s'exprimer et de donner son avis.

Le groupe VoreppeAvenir <http://VoreppeAvenir.fr>

L'éducation, notre priorité, en toute logique

Nous l'avons annoncé dès le début de notre mandat : l'éducation est et restera la priorité de notre action. L'Éducation, c'est d'abord le 1er budget de la commune, avec en 2017 plus de 800 000€ en fonctionnement et 150 000 € consacrés aux travaux et à l'investissement (hors accessibilité). Offrir les meilleures conditions possibles de travail aux enseignants, aux élèves et au personnel fait partie des responsabilités de la commune. Nos investissements dans ces domaines sont à la hauteur des enjeux : après l'école Achard en 2016, c'est la mise en accessibilité de l'école Stravinski qui a été entreprise cet été. 300 000 euros ont été consacrés à cette opération. Tous les ans, selon un programme élaboré en lien avec les conseils d'école et les directeurs d'école, nous réalisons les travaux de maintenance les plus urgents comme la réfection de la toiture de l'école Achard cet été, ou des peintures, des sols, la réhabilitation des sanitaires, l'entretien des extérieurs, des jeux et des bacs à sable.

Dans le cadre de la redynamisation du centre bourg, une étude est en cours sur la restructuration de l'école Debelle : pour une école plus accueillante, plus fonctionnelle, plus sûre et plus ouverte sur la ville.

Cet été, nous avons terminé le programme d'équipement en Tableaux Blancs Interactifs (TBI) pour un montant de 53 000 €. Désormais toutes les classes élémentaires disposent de cet outil pédagogique, très apprécié des enseignants et des élèves. Attendre ou étaler dans le temps cet équipement aurait créé des enseignements à deux vitesses. Nous avons préféré fournir cet effort financier une fois pour toutes pour en faire bénéficier les élèves.

Notre Projet Educatif Local a été voté. Il a été complété par le Projet Educatif de Territoire, bien plus complet, plus précis et plus stratégique que celui voté il y a quelques années.

Enfin, suite à la liberté retrouvée des communes pour organiser la semaine scolaire sur 4 ou 4,5 jours, nous avons annoncé une grande consultation de tous les acteurs. La décision prise s'appliquera à la rentrée prochaine. Nous prenons le temps de la réflexion plutôt que celui de la précipitation ou de l'idéologie. Notre seul critère, nous le répétons ici, sera celui du bien-être de l'enfant.

Plutôt que de faire de beaux poèmes, nous agissons au quotidien et sur la durée, dans le cadre d'une stratégie mise en place pour un service public de l'éducation de qualité en direction de nos petits Voreppins.

Pour Voreppe 2014, les élus de la majorité municipale.